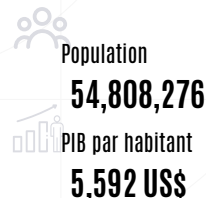
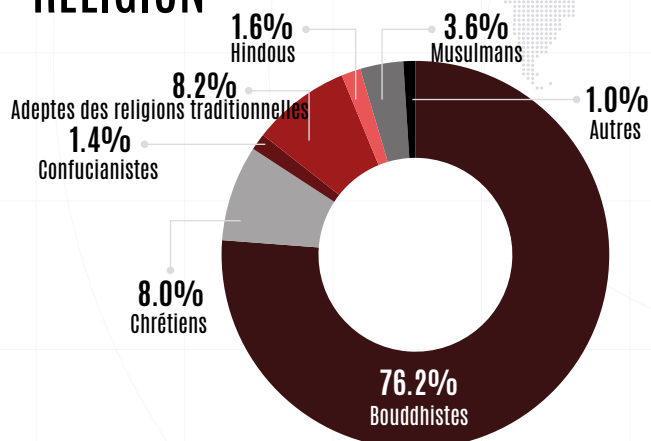




# MYANMAR (BIRMANIA)

## RELIGION



## LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

La Constitution du Myanmar de 2008 (également connu sous le nom de Birmanie) protège la liberté religieuse de ses citoyens. L'article 34 dispose que « chaque citoyen a droit à la liberté de conscience de même qu'il a le droit de professer et de pratiquer librement sa religion, sous réserve du respect de l'ordre public, de la moralité ou de la santé et des autres dispositions de la présente Constitution ». Tout en reconnaissant le christianisme, l'islam, l'hindouisme et l'animisme comme « les religions qui existent dans l'Union au jour de l'entrée en vigueur de la présente Constitution » (article 362), la Constitution reconnaît la « position particulière du bouddhisme, en tant que foi professée par la grande majorité des citoyens de l'Union » (article 361).<sup>1</sup>

L'article 364 interdit « d'abuser de la religion à des fins politiques » et dispose que « tout acte qui est destiné à ou susceptible de favoriser des sentiments de haine, d'hostilité ou de discorde entre les communautés raciales ou religieuses ou les sectes est contraire à la présente Constitution. Une loi peut être promulguée pour punir une telle activité ».

Outre la Constitution, les articles 295, 295A, 296, 297 et 298 du Code pénal portent sur la religion et interdisent les infractions ou les insultes à caractère religieux. Ils sont similaires aux lois sur le blasphème dans d'autres pays. L'article 295 se rapporte à des actes de destruction, endommagement ou profanation d'un lieu de culte. L'article 295A fait référence à l'insulte à la religion. L'article 296 porte sur le fait de perturber un rassemblement religieux, l'article 297 concerne les intrusions dans un lieu de culte, et l'article 298 porte sur l'insulte aux sentiments religieux d'une personne. Tous ces articles sont sanctionnés par des peines d'un à deux ans de prison et des amendes.<sup>2</sup>

En 2015, le Myanmar a présenté quatre projets de loi<sup>3</sup> qui ont finalement été adoptés et qui sont toujours en vigueur aujourd'hui, sous le nom de « lois sur la protection de la race et de la religion ». Elles comprennent une législation qui exige l'enregistrement des mariages entre un homme non-bouddhiste et une femme bouddhiste, et impose des obligations que tout mari non-bouddhiste doit respecter, avec des sanctions en cas de non-respect. Cette législation impose également des règles en matière de conversion religieuse, dont la soumission des conversions à l'approbation d'un organisme gouvernemental.<sup>4</sup>

L'article 121 (i) interdit aux membres des « ordres re-

ligieux », tels que les prêtres, moines et religieuses de toutes les religions, de se présenter aux élections ainsi que de voter (article 392, a). Le gouvernement restreint, par la loi, les activités politiques et l'expression du clergé bouddhiste (sangha).

Le Département pour la perpétuation et la propagation de la Sasana (enseignements bouddhiques) du Ministère des affaires religieuses supervise les relations du gouvernement avec les moines et les écoles bouddhistes, et le Comité de coordination des moines de la Sangha d'État (SSMNC) supervise les neuf ordres religieux approuvés dans le pays. Le gouvernement interdit toute organisation de moines bouddhistes autre que celles des neuf ordres monastiques reconnus par l'État.<sup>5</sup>

## INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

Les rohingyas, qui sont majoritairement musulmans, ont été victimes des violations les plus flagrantes des droits de l'homme de l'histoire récente. À la suite d'attaques menées par l'armée et d'autres groupes armés, on estime qu'un million de rohingyas ont fui vers le Bangladesh voisin où ils sont hébergés dans des camps de réfugiés dans le district de Cox's Bazaar.<sup>6</sup> La Mission internationale indépendante d'établissement des faits des Nations Unies a conclu en août 2019 que l'armée du Myanmar avait une « intention génocidaire ».<sup>7</sup>

En réponse à une affaire portée par la Gambie, la Cour internationale de Justice de La Haye a annoncé le 23 janvier 2020 une décision provisoire appelant le Myanmar à « prendre toutes les mesures en son pouvoir » pour s'assurer que les militaires et les groupes armés « ne commettent pas d'actes de génocide » contre les rohingyas.<sup>8</sup> Le 13 novembre 2019, un procès a été intenté contre le Myanmar devant un tribunal argentin sur la base du principe de compétence universelle.<sup>9</sup> Un jour plus tard, la Cour pénale internationale a ouvert une enquête sur les actions de l'armée dans l'État de Rakhine.<sup>10</sup>

La persécution des rohingyas n'est pas uniquement due à la religion. L'ethnicité, la politique et le contrôle des ressources naturelles sont également des facteurs importants. Dans un discours prononcé en juin 2018 devant des responsables ecclésiastiques et des politiciens à Melbourne, en Australie, le Cardinal Charles Maung Bo, archevêque de Rangoun (Myanmar) a décrit l'histoire des rohingyas au Myanmar et l'instrumentalisation de la question pour attiser le conflit. Selon le Cardinal, ce qu'on oublie souvent,

ce sont les intérêts économiques internationaux dans la région. « L'État de Rakhine, où le conflit fait rage, est aussi l'endroit où deux superpuissances, l'Inde et la Chine, se disputent les routes commerciales et les ressources. Malheureusement, les rohingyas gênent ces aspirations. Les entreprises et leur copinage ont déjà commencé le processus d'aliénation des terres de nos agriculteurs ».<sup>11</sup>

Néanmoins, la religion joue un rôle important dans le conflit. Comme le Cardinal l'a fait observer dans le même discours, les extrémistes religieux du Myanmar et « une fraction de l'élite religieuse » abusent du conflit en diffusant un discours de haine pour exciter la majorité bouddhiste de la population. « Dans un pays profondément religieux, on les croit. La radicalisation des esprits au Myanmar est une grande tragédie ».<sup>12</sup>

Il en va de même pour les violations de la liberté religieuse constatées dans le reste du pays. En Birmanie, la religion et l'ethnicité sont étroitement liées. Leur instrumentalisation à des fins politiques crée un mélange toxique : le nationalisme ethnico-religieux. Bon nombre des violations de la liberté religieuse en Birmanie se produisent dans le contexte de conflits ethniques et politiques. Parfois, les cas de discrimination religieuse et de persécution sont évidents. À d'autres moments, il est difficile de faire la distinction entre la haine religieuse et la haine raciale ou, surtout dans le cas de l'armée, entre la violence à motivation religieuse et le conflit au sens large ».<sup>13</sup>

La violence et la discrimination ont été alimentées par des discours de haine sur les plateformes de médias sociaux comme Facebook, ainsi que dans des DVD, des brochures et des sermons de moines nationalistes bouddhistes. Lors de la campagne qui a précédé les élections de 2020, le Burma Human Rights Network (BHRN) a relevé des cas de discours de haine et de désinformation dans un rapport intitulé « Haine numérique : en toute liberté pour certains – discours de désinformation et de haine dans la campagne électorale en Birmanie ».<sup>14</sup> L'enquête fait observer que « la plupart des fausses nouvelles liées aux élections sur les médias sociaux allèguent des complots entre la LND (Ligue nationale pour la démocratie) et les musulmans [...]. La Birmanie n'a pas appliqué de loi relative à la discrimination des religions minoritaires ni de lois électorales en cas d'utilisation d'une rhétorique antimusulmane par des candidats ».<sup>15</sup> En outre, selon le BHRN, « la Birmanie a injustement interdit aux candidats musulmans de se présenter aux élections après avoir faussement affirmé qu'ils ne pouvaient pas prouver leur citoyenneté par leur

ascendance ».<sup>16</sup>

Les musulmans continuent d'être confrontés à des restrictions à l'ouverture ou à la reconstruction de mosquées après les violences antimusulmanes de 2012. Au moins 40 mosquées sont restées fermées, malgré une campagne menée par les responsables musulmans pour les faire rouvrir.<sup>17</sup> En mai 2019, des moines nationalistes bouddhistes extrémistes ont imposé la fermeture des lieux de prière musulmans de Yangon pendant le Ramadan.<sup>18</sup>

Les chrétiens ont également continué d'être touchés par les conflits militaires, en particulier dans les États de Kachin, Shan, Chin et Rakhine. Le 7 avril 2020, l'armée du Myanmar aurait bombardé un village de la commune de Paletwa, dans l'État de Chin, tuant sept civils, dont deux enfants, une mère et un nourrisson. Au moins huit autres civils ont été blessés et huit maisons incendiées.<sup>19</sup>

L'Église catholique du Myanmar a défendu activement la liberté religieuse et les droits de l'homme, ainsi que la recherche de la paix. Le Cardinal Bo a été particulièrement véhément.

En août 2019, il a publié un long article intitulé « Réflexions de la périphérie – l'amour de Dieu pour les peuples et nations d'Asie », dans lequel il appelait à la liberté religieuse. Il a déclaré : « Les prêcheurs de haine incitent à la discrimination et à la violence au nom d'une religion pacifique, des lois et règlements injustes imposent des restrictions à la liberté religieuse pour les minorités, et la politique identitaire a mélangé la race, la religion et la politique dans un dangereux cocktail de haine et d'intolérance ».<sup>20</sup>

Le 1er octobre 2019, le prélat, qui est archevêque de Yangon, a appelé les chefs religieux à s'exprimer contre la violence : « Pas un seul jour ne passe sans l'annonce déchirante de civils innocents déplacés, tués ou mutilés par le conflit en cours à Lashio, dans d'autres régions du nord et dans l'État de Rakhine. [J'ai été] peiné par le silence des chefs religieux ».<sup>21</sup>

En février 2020, le Cardinal Bo a protesté contre l'interdiction faite au clergé de voter aux élections au Myanmar et a demandé l'abrogation de cette interdiction. « En tant que Cardinal, a-t-il dit, je peux faire des déclarations et des discours et encourager les citoyens à voter, mais je suis moi-même empêché de voter. Cette situation est extrêmement inhabituelle. Je ne connais aucune autre démocratie où s'applique une telle exigence ».<sup>22</sup>

En septembre 2020, le Cardinal a souligné le besoin de

justice comme un élément clé de la paix : « Pour qu'il y ait une vraie paix, une vraie réconciliation, il faut qu'il y ait de la justice. Les crimes commis contre les musulmans au Myanmar – non seulement dans l'État de Rakhine mais aussi dans tout le pays – représentent une atteinte à la dignité humaine elle-même, et nous devons tous réclamer justice, quelle que soit notre religion. Car sans justice, il ne peut y avoir de paix. En même temps, alors que les rohingyas ont reçu à juste titre une attention mondiale, ce que je ne conteste pas, il serait également nécessaire de prêter attention au sort des peuples kachin, chin, karenni, à majorité chrétienne, et de nombreux karens, ainsi qu'à nos frères et sœurs bouddhistes des États de Rakhine, Shan et Mên, et à ceux qui ont lutté si longtemps dans la mouvance démocratique au sens large ».<sup>23</sup>

Après avoir visité les camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh en 2019, le Cardinal Bo a déclaré : « Quels que soient les arguments historiques, quelles que soient les décisions juridiques, ce qui est arrivé à ces personnes est une cicatrice sur la conscience de mon pays, quelque chose qu'il faut réparer ».<sup>24</sup>

En 2020, le Myanmar a été gravement touché par le Covid-19, en particulier pendant la deuxième vague, et les lieux de culte sont pour la plupart restés fermés tout au long de l'année. Des restrictions strictes ont été appliquées, et des peines d'emprisonnement ont été infligées dans certains cas de violation des règles de lutte contre l'épidémie. En mai 2020, le Pasteur David Lah, citoyen canadien né au Myanmar, a été arrêté pour avoir organisé un office religieux au mépris de l'interdiction de se rassembler. Condamné à trois mois de prison, il a été libéré en août 2020.<sup>25</sup> Les autorités ont poursuivi d'autres participants rassemblés pour des activités religieuses, y compris des musulmans qui assistaient à des prières dans une mosquée de Mandalay.<sup>26</sup>

Le 1er février 2021, le commandant en chef de l'armée, le général Min Aung Hlaing, a fait un coup d'État. Il s'est emparé du pouvoir et a emprisonné Aung San Suu Kyi, qui était de facto à la tête du gouvernement civil élu, des ministres et de hauts responsables de la LND, ainsi que des militants clés de la société civile. Plusieurs semaines de manifestations ont éclaté dans tout le Myanmar, et des dizaines de milliers de personnes y ont participé. Dans certains cas, l'armée a utilisé des balles réelles ainsi que des balles en caoutchouc pour réprimer les manifestations, et plusieurs personnes ont été tuées.

## PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

La prise de pouvoir militaire risque d'aggraver les choses pour toutes les minorités religieuses. Le commandant en chef, le général Min Aung Hlaing, a déjà été condamné et sanctionné<sup>27</sup> au niveau international pour son rôle présumé dans de nombreuses attaques militaires contre diverses minorités ethnico-religieuses, comme les rohingyas, mais aussi les chins et les kachins, parmi lesquels il y a beaucoup de chrétiens. Les civils précédemment au pouvoir s'étaient au moins un peu retenus de cet extrémisme et de cette violence, bien que pas assez. Les dirigeants civils étant partis, la répression des minorités et la persécution religieuse devraient s'intensifier si une pression internationale n'est pas exercée sur le régime militaire pour remettre le pays sur la voie de la démocratie.

## NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Myanmar 2008 (rev. 2015), Constitute Project, [https://www.constituteproject.org/constitution/Myanmar\\_2015?lang=en](https://www.constituteproject.org/constitution/Myanmar_2015?lang=en).
- 2 Myanmar The Penal Code, Online Burma/Myanmar Library, [http://www.burmalibrary.org/docs6/MYANMAR\\_PENAL\\_CODE-corr.1.pdf](http://www.burmalibrary.org/docs6/MYANMAR_PENAL_CODE-corr.1.pdf).
- 3 “Myanmar: UN rights experts express alarm at adoption of first of four ‘protection of race and religion’ bills,” Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), 27 mai 2015, <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16015&LangID=E>.
- 4 Office of International Religious Freedom, “Burma,” 2019 Report on International Religious Freedom, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/burma/>.
- 5 Ibid.
- 6 Rebecca Ratcliffe et al., “Cox’s Bazaar refugee camps: where social distancing is impossible,” The Guardian, 29 juin 2020 - <https://www.theguardian.com/world/ng-interactive/2020/jun/29/not-fit-for-a-human-coronavirus-in-coxs-bazaar-refugee-camps#:~:text=Cox's%20Bazaar%20refugee%20camps%3A%20where%20social%20distancing%20is%20impossible,-Faced%20with%20unsanitary&text=Social%20distancing%20simply%20isn't,communal%20toilets%20and%20water%20facilities>.
- 7 “UN Fact-Finding Mission on Myanmar Calls for Justice for Victims of Sexual and Gender-Based Violence,” UN OHCHR, 22 août 2019, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24907&LangID=E>.
- 8 “Application of the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide (The Gambia v. Myanmar),” International Court of Justice, 23 janvier 2020, <https://www.icj-cij.org/public/files/case-related/178/178-20200123-PRE-01-00-EN.pdf>.
- 9 “Myanmar’s Aung San Suu Kyi faces first legal action over Rohingya crisis,” The Guardian, 14 novembre 2019, <https://www.theguardian.com/world/2019/nov/14/myanmars-aung-san-suu-kyi-faces-first-legal-action-over-rohingya-crisis>.
- 10 “ICC judges authorize opening of an investigation into the situation in Bangladesh/Myanmar,” International Criminal Court (ICC), 14 novembre 2019, <https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=pr1495>.
- 11 « Déclarations de l’Archevêque de Yangon sur la situation au Myanmar », Agenzia fides, 14 juin 2018, [http://www.fides.org/fr/news/64357-ASIE\\_MYANMAR\\_Declarations\\_de\\_l\\_Archeveque\\_de\\_Yangon\\_sur\\_la\\_situation\\_au\\_Myanmar](http://www.fides.org/fr/news/64357-ASIE_MYANMAR_Declarations_de_l_Archeveque_de_Yangon_sur_la_situation_au_Myanmar)
- 12 “Myanmar Cardinal Bo Explains the Rohingya Situation”, Regional Interfaith Network, 19 juin 2018; <http://regionalinterfaith.org.au/?p=2316>
- 13 “Burma’s Identity Crisis: How ethno-religious nationalism has led to religious intolerance, crimes against humanity and genocide,” Christian Solidarity Worldwide (CSW), 21 mai 2019, p. 6, <https://www.csw.org.uk/2019/05/21/report/4339/article.htm>.
- 14 Free and Fair for Some – Discrimination and Hate Speech in Burma’s General Election Campaign, Digital Hate, Digital Burma Human Rights Network, Issue 2, 4 novembre 2020 - [https://progressivevoicemyanmar.org/wp-content/uploads/2020/11/Digital\\_Hate\\_Free\\_And\\_Fair\\_For\\_Some.pdf](https://progressivevoicemyanmar.org/wp-content/uploads/2020/11/Digital_Hate_Free_And_Fair_For_Some.pdf).
- 15 Ibid., p. 3.
- 16 Ibid.
- 17 John Zaw, “Myanmar’s Muslims seek to reopen shuttered mosques,” UCANews, 28 octobre 2019, <https://www.ucanews.com/news/myanmars-muslims-seek-to-reopen-shuttered-mosques/86415>.
- 18 John Zaw, “Muslim prayer sites shut down in Myanmar city,” UCANews, 17 mai 2019, <https://www.ucanews.com/news/muslim-prayer-sites-shut-down-in-myanmar-city/85216>
- 19 “Burmese military bombs village and kills seven civilians,” Christian Solidarity Worldwide (CSW), 9 avril 2020, <https://www.csw.org.uk/2020/04/09/press/4614/article.htm>.
- 20 “Card Bo: Reflections from the Asian Periphery,” AsiaNews, 16 août 2019, <http://www.asianews.it/news-en/Card-Bo:-Reflections-from-the-Asian-Periphery-47760.html>.
- 21 “Burmese cardinal laments religious leaders’ silence over violence,” Catholic News Agency, 3 octobre 2019 - <https://www.catholicnewsagency.com/news/burmese-cardinal-laments-religious-leaders-silence-over-violence-52912>.
- 22 John Zaw, “Let religious people vote too, says Myanmar cardinal,” UCANews, 6 février 2020, <https://www.ucanews.com/news/let-religious-people-vote-too-says-myanmar-cardinal/87161>.
- 23 Nirmala Carvalho, “Rohingya crisis ‘a scar on the conscience’ of Myanmar, Burmese cardinal says,” Crux, 26 septembre 2020, <https://cruxnow.com/church-in-asia/2020/09/rohingya-crisis-a-scar-on-the-conscience-of-myanmar-burmese-cardinal-says/?fbclid=IwAR1BKb1PEng1Wkan>

[nuSwBt7Xa6gtRQGE9liu46lPM-DMacwsUtJDd9li1u0](#).

24 “Cardinals visit Rohingya refugee camp in Bangladesh,” Catholic News Agency, 1er août 2019, <https://www.catholicnewsagency.com/news/cardinals-visit-rohingya-refugee-camp-in-bangladesh-66493>.

25 John Zaw, “Myanmar pastor released after COVID-19 jail term,” UCANews, 21 août 2020, <https://www.ucanews.com/news/myanmar-pastor-released-after-covid-19-jail-term/89227>.

26 Thiha Lwin, “Eight cases opened over religious gatherings for violating COVID-19 restrictions: govt,” The Irrawaddy, 12 juin 2020, <https://www.irrawaddy.com/specials/myanmar-covid-19/eight-cases-opened-religious-gatherings-violating-covid-19-restrictions-govt.html>.

27 Alice Cuddy, “Myanmar coup: What is happening and why?” BBC News, 9 février 2021, <https://www.bbc.com/news/world-asia-55902070>.